Il brûle un coran et urine dessus : jugement en appel mardi (vidéo)

24/10/2011 à 21h30



[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=oSavdgs-RbU[/youtube]

Le président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) du Bas-Rhin avait dénoncé un jugement "lamentable".

En mai dernier, le tribunal correctionnel de Strasbourg avait relaxé un homme de 30 ans poursuivi pour provocation à la discrimination. Au mois d'octobre 2010, cet habitant de Bischheim (Bas-Rhin) avait brûlé et uriné sur le Coran.

"La vidéo n'excède pas les limites de la liberté d'expression", avait considéré le tribunal correctionnel, précisant que le prévenu avait stigmatisé des "actes terroristes auxquels la communauté musulmane ne peut être assimilée".

Le Post